

FCP (Fonds Commun de Placement)  
de droit français

OPCVM relevant de la  
Directive 2009/65 CE

# OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS

## Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM - ABEILLE VIE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**



**Ofi invest Asset Management**

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

**ofi invest**  
Asset Management

## CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

### Dénomination

Ofi Invest Marchés Emergents

### Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

### Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

### Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
A	FR0011035864	Capitalisation	Capitalisation	Euro	100 euros	Tous souscripteurs	1 part	Pas de minimum
I	FR0011035872	Capitalisation	Capitalisation	Euro	100 euros	Réservée aux investisseurs institutionnels	1 part	Pas de minimum

### Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence composite (33% MSCI Emerging Markets, 33% JPM EMBI et 34% STOXX® Europe 600) en investissant directement ou indirectement sur des instruments exposés aux pays émergents, tout en conservant la possibilité de se replier intégralement sur des valeurs du marché monétaire.

### Indicateur de référence

L'indice de référence du FCP est l'indice composite suivant :

- 33% MSCI Emerging Markets (euros) (cours de clôture, dividendes réinvestis), indice actions représentatif des marchés émergents dans le monde, calculé quotidiennement et publié par Morgan Stanley ;
- 33% JPM Emerging Market Bond Index (euros) (cours de clôture, coupons réinvestis), indice obligataire représentatif des obligations d'Etat émises par les gouvernements des pays émergents souverains, calculé quotidiennement et publié par JPMorgan ;
- 34% STOXX® Europe 600 (cours de clôture, dividendes réinvestis), indice actions composé des 600 principales capitalisations européennes, calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI Emerging Markets est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : [www.msci.com](http://www.msci.com)

L'administrateur JPMorgan de l'indice de référence JPM Emerging Market Bond Index est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : <https://www.jpmorgan.com>

L'administrateur STOXX Limited de l'indice de référence STOXX® Europe 600 est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : <https://www.stoxx.com/indices>

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

## Stratégie d'investissement

### **Stratégie utilisée :**

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs ou de fonds.

L'allocation entre les différentes poches d'actifs est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

Le portefeuille du FCP sera investi de la manière suivante :

- Une poche d'investissements directs sur les marchés actions, représentant entre 0% et 50% de l'actif net. Les émetteurs sélectionnés relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés émergents et pourront également être issus des marchés européens, et pourront être exposés à la croissance des pays émergents ;
- Une poche d'investissements en parts et actions d'OPC exposés aux actions émises sur les marchés des pays émergents, représentant entre 0% à 50% de l'actif net ;
- Une dernière poche d'investissements en OPC exposés aux titres de créance et instruments du marché monétaire dont les émetteurs, issus du secteur public ou privé, ont leur siège social dans les pays émergents, représentant entre 0% et 50% de l'actif net.

En cas de manque d'opportunités d'investissement ou de fortes tensions sur les marchés financiers, l'attention du souscripteur est attirée sur le fait que le FCP a la possibilité de se replier dans la limite de 100% de son actif net sur des valeurs du marché monétaire de la zone euro, notamment à travers des OPC monétaires.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents de toutes zones géographiques pourra atteindre 80% de l'actif net du fonds, et l'exposition au risque de change 100% de l'actif net.

Afin de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change, de taux et de crédit, le FCP pourra avoir recours aux instruments dérivés ainsi qu'aux instruments intégrant des dérivés.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indice de référence.

Les valeurs seront sélectionnées en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs suivants :

- De leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché ;
- Des critères techniques tels que le positionnement sur la courbe des taux, différentiel entre des obligations à taux fixe ou variable et titres donnant accès au capital, la maturité des titres, les flux des négociations sur les titres... ;
- Une analyse crédit des émetteurs (leur situation, leur spread, leur rating).

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

#### **Les actifs hors dérivés intégrés :**

##### **❖ *Actions et titres donnant accès au capital :***

Le FCP pourra détenir entre 0% et 50% de son actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote. Ces titres relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens, et pourront être exposés à la croissance des pays émergents. Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en valeurs issues de petites capitalisations. Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

##### **❖ *Titres de créance et instruments du marché monétaire :***

Dans le cadre du repli du FCP vers des valeurs monétaires, le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire entre 0% et 100% de son actif net. Dans le but de dynamiser les liquidités du portefeuille, le FCP pourra avoir recours dans la limite de 10% de l'actif net à des produits de titrisation dont la maturité sera inférieure à 1 an, tels que des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper).

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Obligations puttables
- Obligations callables
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor
- Asset-Backed Commercial Paper

Les titres seront libellés en euro et les émetteurs auront également leurs sièges sociaux dans les pays de la zone euro.

La sensibilité de la poche taux sera comprise entre 0 et +8.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

\* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Par le biais des investissements en parts ou actions d'OPC, le portefeuille du FCP pourra investir dans la limite de 100% de l'actif net dans des titres de créance spéculatifs (High Yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

### **Les instruments dérivés :**

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

#### Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

#### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

#### Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Total Return Swap (sur indices et sur single-name)

#### Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

#### Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100 % maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com).

#### **Les instruments intégrant des dérivés :**

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

#### **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

#### **Nature des interventions**

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

#### **Nature des instruments utilisés :**

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

#### **Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises,
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

#### **Les dépôts :**

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

### Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

### Les acquisitions et cessions temporaires de titres

#### Nature des opérations utilisées :

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

#### Nature des interventions :

- Gestion de la trésorerie
- Optimisation des revenus du FCP

Ces opérations pourront porter sur l'ensemble des titres financiers éligibles au Fonds.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion), sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com).

Le traitement des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres tient compte des facteurs suivants : les taux obtenus, le risque de contrepartie et de garantie. Même si toutes les activités de financement de titres sont entièrement garanties, il reste toujours un risque de crédit lié à la contrepartie. Ofi Invest Asset management veille donc à ce que toutes ces activités soient menées selon les critères approuvés par ses clients afin de minimiser ces risques : la durée du prêt, la vitesse d'exécution, la probabilité de règlement.

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent dans le prospectus à la rubrique « Frais et commissions ».

Les risques spécifiques associés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres sont décrits dans la rubrique « Profil de risque ».

#### Niveaux d'utilisation envisagés et autorisés :

	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximale d'actifs sous gestion	100%	100%	Néant	Néant
Proportion attendue d'actifs sous gestion	10%	10%	Néant	Néant

#### Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

### **Contreparties utilisées :**

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS) et à des opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres (CTT), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir dispositions relatives aux contreparties sélectionnés dans la partie « Information particulière sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP. Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

### **Garanties financières :**

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

### **Profil de risque**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers. Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

#### **Risques principaux :**

##### **Risque de gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

##### **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

##### **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative. En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

##### **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

#### Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

#### Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres et/ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

#### Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du FCP peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

#### Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

#### Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

#### Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

#### Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés (émissions subordonnées financières ou des émissions corporate hybrides)

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

#### Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués "spéculatifs" selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque lié aux pays émergents

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales.

En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

#### Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

#### **Risques accessoires :**

##### Risque de titrisation

Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. L'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que les titres issus d'opérations de titrisation sont moins liquides que ceux issus d'émissions obligataires classiques. La réalisation de ces risques peut entraîner de manière accessoire la baisse de la valeur liquidative du FCP.

##### Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

##### **Garantie ou protection**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

##### **Durée de placement recommandée**

Supérieure à cinq ans.

#### **CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE**

##### 08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

#### **CHANGEMENT(S) À VENIR**

Néant.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

##### **Ofi Invest Asset Management**

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : [ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com](mailto:ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com)

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation<sup>1</sup> a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation<sup>2</sup> alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

### Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

<sup>1</sup> Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

<sup>2</sup> L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

## Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage<sup>3</sup> attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads<sup>4</sup> a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement<sup>5</sup> a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%\* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade<sup>5</sup>) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%\* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

## Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux États-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%\* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%\* (dividendes réinvestis) contre 10,37%\* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%\* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%\* de performance sur 1 an glissant.

---

<sup>3</sup> Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

<sup>4</sup> Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'États de mêmes caractéristiques.

<sup>5</sup> On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

\* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

## Politique de gestion

### Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, nous avons soldé notre position sur les dettes émergentes en devises locales en début de trimestre. Sur les actions, nous nous sommes exposés sur les actions Mid contre Large euro. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps (baisse de taux, regain d'appétit pour le risque). Sur les devises nous avons soldé notre position sur la couronne norvégienne à la suite de son appréciation.

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons été surexposés aux actions à plusieurs reprises, mis à part en février où nous avons pris des profits après 3 mois de hausse. La normalisation de l'inflation et une croissance relativement résiliente nous ont amenés à ce positionnement. Dans l'anticipation d'un plan de relance au cours du 1er semestre en Chine pour tenter de relancer sa croissance, nous mettons en place une stratégie optionnelle en janvier, de maturité fin juin, permettant de participer à un potentiel rebond de l'indice HSCEI d'actions chinoises cotées à Hong-Kong. Sur les paris relatifs, nous conservons notre préférence pour les mid caps européennes contre les larges caps.

Sur le 2ème trimestre 2024, nous avons maintenu nos positions optionnelles jusqu'en juin où nous avons préféré les substituer par des positions fermes sur le Stoxx Europe 600, et enfin nous les avons couvertes avec des put spread en anticipation d'un marché plus volatil au cours de l'été. Concernant les devises, nous avons initié des positions sur la couronne norvégienne contre euro, la baisse des rentrées fiscales liées au pétrole amenant moins de pressions vendeuses sur la devise norvégienne.

Au quatrième trimestre de l'exercice, nous avons profité de la baisse des marchés début août pour prendre des bénéfices sur notre put spread, et à l'inverse, initier des positions de call spread. Nous avons conservé nos positions sur la couronne norvégienne en prenant quelques profits sur la période. Et nous avons initié une position sur le JPY que nous avons financé par du CHF afin de limiter le coût de portage.

### Poche actions :

Les marchés d'actions européennes ont enregistré une belle performance d'un peu plus de 15%. Les secteurs sensibles au taux d'intérêt, les valeurs technologiques et les valeurs industrielles se sont particulièrement distinguées à la hausse alors que les valeurs liées à la consommation et à la santé se sont modérément appréciées. Les valeurs liées à l'énergie terminent l'année en territoire négatif. Les valeurs financières, en hausse de plus de 30%, ont bénéficié de la forte hausse des taux d'intérêts permettant une amélioration significative de leurs marges d'intérêt. Au sein des valeurs technologiques, elles aussi en forte hausse, les performances n'ont pas été homogènes. La performance des groupes de semi-conducteurs s'est essouffée dans la deuxième partie de l'exercice à la suite de révisions à la baisse de leur activité en raison de la poursuite du déstockage et d'un marché automobile en retrait. Les équipementiers comme ASML ont fortement progressé grâce à un carnet de commandes soutenu porté par l'essor de l'intelligence artificielle. Les thématiques de transition énergétique, de digitalisation ont porté certaines valeurs industrielles telles Schneider, Prysmian ou encore Siemens. La forte hausse de l'inflation qui s'est installée après la pandémie puis la normalisation des niveaux de stocks n'ont pas créé un contexte favorable à la consommation en général. Certains segments ont été plus particulièrement impactés. C'est le cas des groupes de spiritueux et des groupes de luxe. Le fort ralentissement de la consommation en Chine sur fond de crise immobilière et de montée du chômage a eu un impact récessif sur les secteurs exposés à la Chine.

En fin d'année 2023, le fonds a fait l'acquisition de Wolters et Symrise, deux valeurs dotées d'une position de leadership intervenant sur des marchés en croissance. Le secteur immobilier, malmené boursièrement en raison de la hausse des taux, a suscité notre intérêt. Nous avons considéré que le niveau de décote sur la valeur de leur patrimoine offrait un coussin de sécurité suffisant. Ainsi, nous avons sélectionné Unibail spécialisée dans les centres commerciaux. Plus tard dans l'année, la valeur a été cédée avec profit et arbitrée au profit de Vonovia, valeur allemande spécialisée dans la gestion d'un parc résidentiel. Nous avons participé à l'introduction en bourse de Sandoz, filiale de médicaments génériques de Novartis. Dans le secteur de la pharmacie, nous avons initié une position dans UCB pariant sur le succès de l'un de leur médicament en phase de lancement. La position Nestlé a été arbitrée au profit d'Unilever engagé dans un processus de repositionnement de son portefeuille sur des segments à plus forte valeur ajoutée.

Tout au long de l'exercice nous avons maintenu une sous-exposition dans le secteur de la consommation discrétionnaire (biens de consommation durables, secteur automobile) mais celle-ci a été réduite au cours du troisième trimestre. Nous avons initié des positions dans Adidas, Inditex puis sur la fin de l'année, nous avons mis à profit la forte baisse des valeurs exposées à la Chine pour revenir à une position neutre dans LVMH et L'Oréal.

Au cours du mois de janvier, le fonds s'est séparé de BASF, le titre faisant désormais partie de notre liste d'exclusion sectorielle (biocides et produits chimiques dangereux). Nous lui avons substitué un peu plus tard le titre Covestro.

Prenant acte de la faible valorisation du marché anglais, nous avons décidé de renforcer l'exposition du portefeuille à cette zone géographique en initiant de nouvelles positions en Barclays, Lloyds et National Grid.

Dans le secteur de la consommation non discrétionnaire, la valeur Beiersdorf acquise en 2021 a été cédée après un beau parcours boursier que l'on doit au succès de la stratégie d'innovation mise en place par la nouvelle équipe aux commandes de la société. Courant mars, la ligne Henkel a été cédée également après le redressement de sa rentabilité conséquence d'un travail de recentrage du portefeuille sur les activités plus profitables. Dans le même secteur, le fonds a participé à l'introduction en bourse de la société Galderma, numéro deux mondial dans les produits esthétiques injectables.

Au mois de mai, nous avons pris nos profits sur un certain nombre de dossiers défensifs dont Orange et Vivendi afin d'augmenter l'exposition aux valeurs décotées. Ainsi, les sociétés Téléperformance, Vonovia, Heidelberger Materials et David Campari ont fait leur entrée dans le portefeuille. Nous avons également initié une position en ASML.

En juin, prenant acte de la persistance de signaux négatifs en provenance de Chine sur le front de la confiance du consommateur, nous avons encore réduit le poids des valeurs exposées à cette thématique, à savoir LVMH, L'Oréal et Mercedes. Les liquidités dégagées ont été allouées à trois valeurs dont la valorisation nous a semblé attractive : Carlsberg, Smurfit WestRock et Siemens Healthineers.

En toute fin d'exercice, la forte contre-performance des valeurs exposées à la consommation chinoise nous a incités à neutraliser notre sous-pondération en LVMH, L'Oréal.

## Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 13,30% pour la part A et 15,12% pour la part I contre 17,07% pour son indice de référence composite (33% MSCI Emerging Markets, 33% JPM EMBI et 34% STOXX® Europe 600).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS PART A	FR0011035864	29/09/2023	30/09/2024	13,30%	17,07%	138,02 €	156,38 €
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS PART I	FR0011035872	29/09/2023	30/09/2024	15,12%	17,07%	163,82 €	188,59 €

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

## Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	3 881 048,54	3 974 737,31
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	LU0908500753	LYXOR STOXX EUROPE 600 DR UCITS ACC ETF	3 253 469,93	2 364 229,89
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	LU0862450276	JPMORGAN FUNDS SICAV EMERGING MARKETS DIVIDEND FUND SICAV		3 201 709,28
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	LU0329356306	RCGF QI EM EQUITY PART I	3 108 761,10	493 987,52
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	LU1382644083	T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV		2 038 863,05
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	IE00B2NPKV68	ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	1 532 404,76	1 847 935,93
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	IE00B4LSYC18	ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD	1 163 982,32	1 357 441,30
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	1 166 016,86	94 529,09
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	LU0861996451	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F		957 004,03
OFI INVEST MARCHÉS EMERGENTS	OPC	LU1547515053	BNP PARIBAS EASY SICAV JPM ESG EMBI GLOBAL DIVERSIFIED ETF		740 760,65

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : [https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement\\_actionnarial-et-de-vote.pdf](https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf). Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

### Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

### Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

## Informations relatives à l'ESMA

### Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

### Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 5 639 132 euros
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

### Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 3 824 873 euros
- **Options :** 1 214 239 euros

### Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **BNP PARIBAS SA**
- **SOCIETE GENERALE**

## Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Ofi Invest Marchés Emergents n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Informations relatives aux rémunérations

### Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

#### **Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :**

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (\*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (\*\*), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2023)

(\*\* Bonus 2023 versé en février 2024)

#### **Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR**

Ofi Invest Marchés Emergents n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Ofi Invest Marchés Emergents ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement OFI INVEST MARCHES EMERGENTS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024  
Fonds Commun de Placement  
OFI INVEST MARCHES EMERGENTS  
22, rue Vernier - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement OFI INVEST MARCHES EMERGENTS**

22, rue Vernier - 75017 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de part,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI INVEST MARCHES EMERGENTS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Christophe Coquelin  
KPMG le 15/01/2025 14:00:30

Christophe Coquelin  
Associé

## Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-
<b>Titres financiers</b>	<b>30 042 864,44</b>
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>6 508 007,53</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 508 007,53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>23 176 828,91</b>
OPCVM	23 176 828,91
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
<b>Dépôts (F)</b>	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>358 028,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
<b>Prêts (I)</b>	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>30 042 864,44</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>303 339,70</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>81 197,57</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>384 537,27</b>
<b>Total Actif I+II</b>	<b>30 427 401,71</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	26 250 667,30
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	3 491 328,29
<b>Capitaux propres</b>	<b>29 741 995,59</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>29 741 995,59</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>-</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>322 713,97</b>
<b>Emprunts (C)</b>	<b>-</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>322 713,97</b>
<b>Autres passifs :</b>	
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>140 123,18</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>222 568,97</b>
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>362 692,15</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>30 427 401,71</b>

(\*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur actions	206 958,38
Produits sur obligations	387 839,58
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	10 921,02
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>605 718,98</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-6 360,21
<b>Sous-total Charges sur opérations financières</b>	<b>-6 360,21</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>599 358,77</b>
<b>Autres produits :</b>	-
Retrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
<b>Autres charges :</b>	<b>-563 367,05</b>
Frais de gestion de la société de gestion	-563 367,05
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-563 367,05</b>
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B</b>	<b>35 991,72</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-1 584,73</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C+D</b>	<b>34 406,99</b>

## Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus et moins-values réalisées	932 398,36
Frais de transactions externes et frais de cession	-68 789,26
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
<b>Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>863 609,10</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-25 349,60</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>838 259,50</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 799 326,20
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-349,04
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
<b>Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)</b>	<b>2 798 977,16</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-180 315,36</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H</b>	<b>2 618 661,80</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>3 491 328,29</b>

## ANNEXE

### Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
<b>Actif net</b>					
en EUR	29 741 995,59	30 118 273,26	31 892 243,90	40 598 892,52	37 531 128,36
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts A	190 181,1588	218 202,6168	244 037,5024	260 886,0193	285 779,1454
Catégorie de parts I	1,0003	1,0003	1,0003	1,0003	1,0003
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts A en EUR	156,38	138,02	130,68	155,61	131,32
Catégorie de parts I en EUR	188,59	163,82	152,74	179,15	149,29
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts A en EUR	4,58	-0,28	1,74	9,14	-0,19
Catégorie de parts I en EUR	8,29	2,25	4,63	12,79	1,96

## **CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)**

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

#### **Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles**

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

#### **Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :**

##### **Instruments financiers cotés**

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

##### **OPC et fonds d'investissement non cotés**

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

##### **Titres de créance négociables**

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

##### **Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :**

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

##### **Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :**

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

##### **Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :**

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

### Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,90% TTC pour les parts A
- 0,80% TTC pour les parts I

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

### Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 0,80 % TTC.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

## Affectation des sommes distribuables

### Sommes distribuables afférentes au revenu net :

#### Catégorie de parts A et I

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

#### Catégorie de parts A et I

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

## Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

## Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

## Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>30 118 273,26</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	366 375,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 441 231,45
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	35 991,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	863 609,10
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 798 977,16
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>29 741 995,59</b>

## Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Royaume-Uni +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Autres pays +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	6 508	1 628	1 205	1 032	676	1 967
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	1 612	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-148	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>7 972</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	81	-	-	-	81
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-223	-	-	-	-223
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>NA</b>	-	-	-	<b>-142</b>

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	81	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

<b>Ventilation par durée résiduelle</b> Montants exprimés en milliers	<b>0-3 mois</b> +/-	<b>3 mois-1 an</b> +/-	<b>1-3 ans</b> +/-	<b>3-5 ans</b> +/-	<b>&gt;5 ans</b> +/-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-223	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-142</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

<b>Ventilation par devise</b> Montants exprimés en milliers	<b>GBP</b> +/-	<b>NOK</b> +/-	<b>JPY</b> +/-	<b>Autres</b> +/-
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 257	-	-	1 134
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	14	-	-	170
Comptes financiers	-	2	-	79
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	28
Comptes financiers	2	-	-	181

## Exposition directe sur le marché des devises (suite)

<b>Ventilation par devise</b> Montants exprimés en milliers	<b>GBP</b> +/-	<b>NOK</b> +/-	<b>JPY</b> +/-	<b>Autres</b> +/-
<b>Hors-bilan</b>				
Devises à recevoir	-	1 162	915	1 171
Devises à livrer	-	-	-	-2 389
Futures options swap	-	-	-	-366
Autres opérations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 273</b>	<b>1 164</b>	<b>915</b>	<b>8</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

<b>Ventilation par la notation des investissements</b> Montants exprimés en milliers	<b>Investment Grade</b> +/-	<b>Non Investment Grade</b> +/-	<b>Non notés</b> +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<b>Ventilation par contrepartie</b> Montants exprimés en milliers	<b>valeur actuelle constitutive d'une créance</b>	<b>valeur actuelle constitutive d'une dette</b>
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	220	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	220	
<i>Société Générale</i>	220	
Comptes financiers	81	
<i>Société Générale</i>	81	
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		223
<i>Société Générale</i>		223

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
<i>Société de gestion</i>	<i>Pays de domiciliation du fonds</i>				
LU1329693706	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND <i>AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>Obligations</i>	<i>EUR</i>	5 479
IE00B2NPKV68	ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND <i>BLACKROCK LUX</i>	<i>Irlande</i>	<i>Obligations</i>	<i>EUR</i>	4 398
LU0329356306	RCGF QI EM EQUITY PART I <i>ROBECO</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	3 234
LU1097728361	FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV <i>FIDELITY</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	2 090
LU1382644083	T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV <i>T. ROWE PRICE (LUX) MGT</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	1 973
LU0908500753	AMUNDI STOXX EUROPE 600 <i>AMUNDI AM</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	1 807
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR <i>OFI INVEST LUX</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	1 139
IE00B4L5YC18	ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD <i>BLACKROCK LUX</i>	<i>Irlande</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	1 088
LU1184721287	AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV <i>AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>Obligations</i>	<i>EUR</i>	710

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds			
LU2314312849 BNP PARIBAS	BNP PARIBAS SIACV MSCI CHINA SELECT SRI S SERIES Luxembourg	Actions	EUR	500
IE00B4613386 STATE STREET	SSGA SPDR ETF EUR I PLC SPDR BLM EMG MARKET LOC BD UCITS ETF Irlande	Obligations	EUR	302
IE0004L9EID2 BLACKROCK LUX	ISHARES IV PLC ISHARES INDIA INR GOVT BD UCITS ETF Irlande	Obligations	USD	294
LU1681045024 AMUNDI AM	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI EM LAT AMER ETF Luxembourg	Actions	EUR	161
<b>Total</b>				<b>23 175</b>

## Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	220 397,58
Vente à règlement différé	50 363,33
Coupons à recevoir	4 580,01
Achat devises à règlement différé	27 998,78
<b>Total créances</b>	<b>303 339,70</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-46 036,40
Provision pour frais de gestion variables à payer	-29 478,11
Provision commission de mouvement	-3 427,32
Achat à règlement différé	-33 204,50
Vente devises à règlement différé	-27 976,85
<b>Total dettes</b>	<b>-140 123,18</b>
<b>Total</b>	<b>163 216,52</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts A</b>	
Parts émises	2 489,5313
Parts rachetées	30 510,9893
<b>Catégorie de parts I</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	-

## Commissions

<b>Catégorie de parts A</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts I</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts A</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts I</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

### Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	-

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	15 020,00	75,83	1 138 966,60

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024
<b>Catégorie de parts A</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>34 404,06</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>34 404,06</b>
Report à nouveau	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>34 404,06</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	34 404,06
<b>Total</b>	<b>34 404,06</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2024
<b>Catégorie de parts I</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>2,93</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>2,93</b>
Report à nouveau	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>2,93</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	2,93
<b>Total</b>	<b>2,93</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
<b>Catégorie de parts A</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>838 254,13</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>838 254,13</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>838 254,13</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	838 254,13
<b>Total</b>	<b>838 254,13</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/09/2024
<b>Catégorie de parts I</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>5,37</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>5,37</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>5,37</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	5,37
<b>Total</b>	<b>5,37</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>				-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>6 508 007,53</b>	<b>21,88</b>
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				6 508 007,53	21,88
ABB LTD-NOM	Manufacture	CHF	1 616,00	84 091,39	0,28
ADIDAS NOM	Manufacture	EUR	99,00	23 552,10	0,08
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	28,00	39 272,80	0,13
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	413,00	54 193,86	0,18
ALCON INC	Manufacture	CHF	570,00	51 051,46	0,17
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	310,00	91 450,00	0,31
ALSTOM	Manufacture	EUR	2 925,00	54 507,38	0,18
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	1 174,00	69 712,12	0,23
ANTOFAGASTA PLC	Mines	GBP	2 816,00	68 128,21	0,23
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	1 172,00	27 588,88	0,09
ARGEN-X N V	Science/Technologie	EUR	40,00	19 424,00	0,07
ASM INTERNATIONAL NV	Manufacture	EUR	35,00	20 629,00	0,07
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	231,00	172 233,60	0,58
ASTRAZENECA PLC	Manufacture	GBP	1 172,00	163 225,00	0,55
ATLAS COPCO AB	Manufacture	SEK	2 349,00	40 790,33	0,14
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	22 623,00	104 077,11	0,35
BARCLAYS PLC	Finance/Assurance	GBP	18 170,00	49 036,40	0,16
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	277,00	31 453,35	0,11
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	626,00	38 530,30	0,13
BP PLC	Manufacture	GBP	16 662,00	78 438,86	0,26
BUREAU VERITAS	Science/Technologie	EUR	2 221,00	66 141,38	0,22
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	317,00	61 482,15	0,21
CARL ZEISS MEDITEC	Manufacture	EUR	332,00	23 621,80	0,08
CARLSBERG B	Manufacture	DKK	456,00	48 789,09	0,16
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	Manufacture	CHF	636,00	90 389,08	0,30
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	986,00	35 949,56	0,12
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	2 162,00	35 727,05	0,12
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	408,00	33 341,76	0,11
COVESTRO AG	Manufacture	EUR	1 088,00	60 862,72	0,20
CRODA INTERNATIONAL PLC	Manufacture	GBP	409,00	20 728,96	0,07
DANONE SA	Manufacture	EUR	1 114,00	72 788,76	0,24
DASSAULT SYSTEMES SE	IT/Communication	EUR	1 390,00	49 525,70	0,17
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	Manufacture	EUR	3 637,00	27 641,20	0,09
DEUTSCHE POST AG-NOM	Transport	EUR	563,00	22 536,89	0,08
DIAGEO	Manufacture	GBP	1 336,00	41 795,66	0,14
DOUGLAS AG	Commerce	EUR	1 735,00	36 192,10	0,12
DSM FIRMENICH LTD	Manufacture	EUR	426,00	52 674,90	0,18
ENI SPA	Energie	EUR	3 790,00	51 854,78	0,17
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	386,00	82 063,60	0,28
FORVIA	Manufacture	EUR	5 261,00	48 548,51	0,16

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	1 958,00	67 022,34	0,23
GALDERMA GROUP LTD	Manufacture	CHF	389,00	32 476,92	0,11
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	341,00	33 281,60	0,11
HEINEKEN NV	Manufacture	EUR	788,00	62 756,32	0,21
HOLCIM LTD	Manufacture	CHF	737,00	64 630,86	0,22
HSBC HOLDINGS PLC	Finance/Assurance	GBP	14 154,00	113 837,59	0,38
IBERDROLA SA	Energie	EUR	4 265,00	59 240,85	0,20
INDITEX	Commerce	EUR	1 029,00	54 681,06	0,18
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	1 810,00	56 942,60	0,19
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	1 902,00	30 953,15	0,10
KERING	Commerce	EUR	217,00	55 736,45	0,19
KERRY GROUP A	Manufacture	EUR	563,00	52 443,45	0,18
KNORR BREMSE AG	Manufacture	EUR	450,00	35 932,50	0,12
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	Manufacture	EUR	1 166,00	34 303,72	0,12
LLOYDS BANKING GROUP PLC	Finance/Assurance	GBP	50 806,00	35 904,01	0,12
LONZA GROUP AG N	Manufacture	CHF	124,00	70 413,09	0,24
LOREAL SA	Manufacture	EUR	147,00	59 101,35	0,20
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	158,00	108 783,00	0,37
MELROSE INDUSTRIES PLC	Manufacture	GBP	8 993,00	49 253,17	0,17
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	565,00	89 270,00	0,30
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	94,00	46 464,20	0,16
NATIONAL GRID PLC	Energie	GBP	4 850,00	60 038,46	0,20
NOVARTIS AG-NOM	Manufacture	CHF	827,00	85 339,69	0,29
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	1 175,00	124 015,21	0,42
NOVONESIS A/S	Manufacture	DKK	1 270,00	82 149,26	0,28
ORSTED SH	Energie	DKK	1 000,00	59 721,11	0,20
PERNOD RICARD	Manufacture	EUR	555,00	75 258,00	0,25
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	906,00	35 569,56	0,12
PRUDENTIAL PLC	Finance/Assurance	GBP	10 950,00	91 411,21	0,31
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	561,00	36 577,20	0,12
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	310,00	30 442,00	0,10
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	Manufacture	GBP	884,00	48 627,70	0,16
REMY COINTREAU	Manufacture	EUR	346,00	24 168,10	0,08
RENAULT SA	Manufacture	EUR	1 156,00	45 072,44	0,15
ROCHE HOLDING LTD	Manufacture	CHF	566,00	162 684,79	0,55
SAFRAN	Manufacture	EUR	243,00	51 297,30	0,17
SANDOZ GROUP LTD	Manufacture	CHF	1 574,00	58 967,53	0,20
SANOFI	Manufacture	EUR	1 179,00	121 319,10	0,41
SAP SE	IT/Communication	EUR	564,00	115 281,60	0,39
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	513,00	121 170,60	0,41
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	597,00	108 259,98	0,36
SIEMENS ENERGY AG	Manufacture	EUR	1 339,00	44 280,73	0,15
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	1 217,00	65 547,62	0,22
SMITH & NEPHEW	Manufacture	GBP	3 351,00	46 637,32	0,16

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SMURFIT WESTROCK LIMITED	Manufacture	GBP	1 309,00	58 807,07	0,20
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	4 263,00	95 278,05	0,32
SODEXO	Tourisme	EUR	591,00	43 527,15	0,15
SSE PLC	Energie	GBP	2 394,00	54 178,26	0,18
STANDARD CHARTERED	Finance/Assurance	GBP	12 617,00	120 248,55	0,40
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	1 544,00	41 147,60	0,14
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	2 719,00	58 784,78	0,20
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	13 551,00	59 570,20	0,20
TELEPERFORMANCE SE	Science/Technologie	EUR	555,00	51 615,00	0,17
THALES SA	Manufacture	EUR	428,00	61 011,40	0,21
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	1 204,00	70 434,00	0,24
UBS GROUP INC NAMEN AKT	Finance/Assurance	CHF	2 835,00	78 474,80	0,26
UCB SA	Manufacture	EUR	746,00	120 852,00	0,41
UNILEVER	Manufacture	EUR	1 582,00	92 104,04	0,31
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	1 116,00	32 944,32	0,11
VINCI SA	Construction	EUR	358,00	37 572,10	0,13
VODAFONE GROUP	IT/Communication	GBP	79 550,00	71 743,67	0,24
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	2 300,00	75 279,00	0,25
WOLTERS KLUWER CVA	IT/Communication	EUR	317,00	47 962,10	0,16
WPP PLC	Science/Technologie	GBP	9 285,00	85 166,90	0,29
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations convertibles en actions</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Titres de créances</b>				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>23 176 828,91</b>	<b>77,93</b>
<i>OPCVM</i>				<i>23 176 828,91</i>	<i>77,93</i>
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI EM LAT AMER ETF	Finance/Assurance	EUR	10 968,00	161 067,27	0,54
AMUNDI STOXX EUROPE 600	Finance/Assurance	EUR	7 418,00	1 807 469,88	6,08
AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	Finance/Assurance	EUR	868,545	710 480,58	2,39
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND	Finance/Assurance	EUR	3 834,915	5 478 735,98	18,42
BNP PARIBAS SIACV MSCI CHINA SELECT SRI S SERIES	Finance/Assurance	EUR	78 585,00	500 421,42	1,68

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV	Finance/Assurance	EUR	129 183,00	2 090 180,94	7,03
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	Finance/Assurance	EUR	15 020,00	1 138 966,60	3,83
ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	Finance/Assurance	EUR	53 952,00	4 397 627,52	14,79
ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD	Finance/Assurance	EUR	28 780,00	1 087 596,20	3,66
ISHARES IV PLC ISHARES INDIA INR GOVT BD UCITS ETF	Finance/Assurance	USD	63 492,00	294 143,67	0,99
RCGF QI EM EQUITY PART I	Finance/Assurance	EUR	10 796,00	3 234 481,60	10,88
SSGA SPDR ETF EUR I PLC SPDR BLM EMG MARKET LOC BD UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	5 786,00	302 214,35	1,02
T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV	Finance/Assurance	EUR	134 706,00	1 973 442,90	6,64
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
<b>Prêts</b>				-	-
<b>Emprunts</b>				-	-
<b>Autres actifs éligibles</b>				-	-
<b>Autres passifs éligibles</b>				-	-
<b>Total</b>				<b>29 684 836,44</b>	<b>99,81</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	21 138,76	-	JPY	614 118,83	EUR	-592 980,07
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	11 558,72	-	JPY	300 498,15	EUR	-288 939,43
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	6 733,77	-	NOK	284 408,59	EUR	-277 674,82
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	6 255,79	-	EUR	339 400,36	USD	-333 144,57
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	5 421,84	-	EUR	279 337,69	USD	-273 915,85
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	2 811,25	-	EUR	275 606,98	USD	-272 795,73
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	2 237,84	-	NOK	593 344,56	EUR	-591 106,72
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	2 113,84	-	NOK	284 229,94	EUR	-282 116,10
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	644,10	-	EUR	329 111,56	USD	-328 467,46
OVCT 241016 USD/EUR	-	817,47	EUR	290 242,89	USD	-291 060,36
OVCT 241016 CHF/EUR	-	3 807,72	EUR	285 180,26	CHF	-288 987,98
OACT 241016 USD/EUR	-	5 497,90	USD	287 445,10	EUR	-292 943,00
OVCT 241016 CHF/EUR	-	8 333,43	EUR	592 427,31	CHF	-600 760,74
OACT 241016 USD/EUR	-	16 660,38	USD	883 779,52	EUR	-900 439,90
<b>Total</b>	<b>58 915,91</b>	<b>35 116,90</b>		<b>5 639 131,74</b>		<b>-5 615 332,73</b>

### L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
<b>Futures</b>				
EURO STOXX	29	16 695,00	-	746 460,00
EURO STOXX 50	-22	-	38 390,00	-1 106 600,00
MSCI EUROPE MINI	6	19 757,18	-	315 227,81
STOXX EUROPE	63	19 731,78	-	1 656 585,00
<b>Sous-Total Futures</b>		<b>56 183,96</b>	<b>38 390,00</b>	<b>1 611 672,81</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Options</b>				
EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10	495	32 175,00	-	2 215 324,36
EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10	-495	-	21 780,00	-1 621 270,90
EURO STOXX 50 - PUT 4 625 - 2024-10	-160	-	10 240,00	478 443,06
EURO STOXX 50 - PUT 4 650 - 2024-10	160	11 360,00	-	-539 248,53
HANG SENG CHINA ENTREPRISES - CALL 7 500 - 2024-12	70	150 192,07	-	1 654 269,28
HANG SENG CHINA ENTREPRISES - CALL 8 000 - 2024-12	-140	-	197 429,89	-2 335 260,63
<b>Sous-Total Options</b>		<b>193 727,07</b>	<b>229 449,89</b>	<b>-147 743,36</b>
<b>Total Actions</b>		<b>249 911,03</b>	<b>267 839,89</b>	<b>1 463 929,45</b>
<b>Taux d'intérêts</b>				
<b>Total Taux d'intérêts</b>		-	-	-
<b>Change</b>				
<b>Total Change</b>		-	-	-
<b>Crédit</b>				
<b>Total Crédit</b>		-	-	-
<b>Autres expositions</b>				
<b>Total Autres expositions</b>		-	-	-

## L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
<b>Total</b>	-	-		-		-

## L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
<b>Total Actions</b>		-	-	-
<b>Taux d'intérêts</b>				
<b>Total Taux d'intérêts</b>		-	-	-
<b>Change</b>				
<b>Total Change</b>		-	-	-
<b>Crédit</b>				
<b>Total Crédit</b>		-	-	-
<b>Autres expositions</b>				
<b>Total Autres expositions</b>		-	-	-

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	29 684 836,44
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	23 799,01
Total instruments financiers à terme - actions	-17 928,86
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	29 443,88
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	384 537,27
Autres passifs (-)	-362 692,15
Passifs de financement (-)	-
<b>Total = actif net</b>	<b>29 741 995,59</b>

**COMPTES ANNUELS**  
**29 septembre 2023**

## Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

### BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>29 962 886,94</b>	<b>31 453 099,70</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>7 012 579,75</b>	<b>9 361 018,07</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	7 012 579,75	9 361 018,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>22 898 967,18</b>	<b>22 031 566,37</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	22 898 967,18	22 031 566,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>51 340,01</b>	<b>60 515,26</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	51 340,01	60 515,26
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>2 129 548,24</b>	<b>3 451 939,49</b>
Opérations de change à terme de devises	1 637 655,70	2 718 790,17
Autres	491 892,54	733 149,32
<b>Comptes financiers</b>	<b>44 822,99</b>	<b>165 661,41</b>
Liquidités	44 822,99	165 661,41
<b>Total de l'actif</b>	<b>32 137 258,17</b>	<b>35 070 700,60</b>

## Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

### BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>30 180 329,89</b>	<b>31 467 367,37</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>-176 089,02</b>	<b>482 065,34</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>114 032,39</b>	<b>-57 188,81</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>30 118 273,26</b>	<b>31 892 243,90</b>
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	<b>51 340,00</b>	<b>53 711,22</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>51 340,00</b>	<b>53 711,22</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	51 340,00	53 711,22
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>1 723 295,06</b>	<b>3 095 586,19</b>
Opérations de change à terme de devises	1 605 483,03	2 768 157,97
Autres	117 812,03	327 428,22
<b>Comptes financiers</b>	<b>244 349,85</b>	<b>29 159,29</b>
Concours bancaires courants	244 349,85	29 159,29
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>32 137 258,17</b>	<b>35 070 700,60</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	<b>3 421 660,00</b>	<b>1 349 795,52</b>
ACTIONS	3 421 660,00	1 349 795,52
ACHAT - FUTURE - Marche a terme ferme	-	485 736,24
ACHAT - FUTURE - STOXX EUROPE 600	3 421 660,00	-
- OPTION - Marche a terme conditionnel	-	864 059,28
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15 117,04	951,61
Produits sur actions et valeurs assimilées	334 331,22	525 081,21
Produits sur obligations et valeurs assimilées	389 594,76	160 236,99
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>739 043,02</b>	<b>686 269,81</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	11 953,65	4 176,17
Autres charges financières	-	286,44
<b>Total (II)</b>	<b>11 953,65</b>	<b>4 462,61</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>727 089,37</b>	<b>681 807,20</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	608 937,49	742 854,07
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>118 151,88</b>	<b>-61 046,87</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 119,49	3 858,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>114 032,39</b>	<b>-57 188,81</b>

## ANNEXE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

### Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

#### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

#### OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

#### Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

#### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

#### Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

#### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

## Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

## Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

## Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

## Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

## Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,90% TTC pour les parts A
- 0,80% TTC pour les parts I

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

#### Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 0,80 % TTC.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

#### Affectation des sommes distribuables

##### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

##### Catégorie de parts A et I

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

##### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

##### Catégorie de parts A et I

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

#### Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

#### Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>31 892 243,90</b>	<b>40 598 892,52</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	879 065,61	2 141 661,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 468 559,46	-4 629 478,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 209 411,67	1 717 580,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 207 175,98	-1 134 157,08
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 331 135,86	213 284,41
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 504 615,84	-626 053,05
Frais de transaction	-64 472,22	-25 985,37
Différences de change	-525 012,36	1 178 521,79
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 465 206,98	-7 454 243,84
Différence d'estimation exercice N	-523 823,67	
Différence d'estimation exercice N - 1	-2 989 030,65	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-7 106,78	-26 732,22
Différence d'estimation exercice N	-51 340,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-44 233,22	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	118 151,88	-61 046,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>30 118 273,26</b>	<b>31 892 243,90</b>

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	-	-
Actions	3 421 660,00	11,36
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	44 822,99	0,15
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	244 349,85	0,81
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	44 822,99	0,15	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	244 349,85	0,81	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

	NOK	%	CHF	%	GBP	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	954 785,21	3,17	700 541,93	2,33	535 285,56	1,78
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	665 191,27	2,21
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	1 210 660,88	4,02	-	-	28 533,60	0,09	795,00	0,00
Comptes financiers	1 885,74	0,01	-	-	4 691,41	0,02	38 245,84	0,13
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	425 758,85	1,41	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	10 037,08	0,03	-	-	-	-

## Répartition par devise (suite)

	NOK	%	CHF	%	GBP	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
<b>Créances</b>	
Achat à terme de devises	1 210 660,88
Contrepartie vente à terme de devises	426 994,82
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	233 380,20
Vente à règlement différé	251 236,78
Coupons à recevoir	7 275,56
<b>Total créances</b>	<b>2 129 548,24</b>
<b>Dettes</b>	
Vente à terme de devises	-425 758,85
Contrepartie achat à terme de devises	-1 179 724,18
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-45 404,24
Provision pour frais de gestion variables à payer	-29 478,11
Provision commission de mouvement	-245,24
Achat à règlement différé	-42 684,44
<b>Total dettes</b>	<b>-1 723 295,06</b>
<b>Total</b>	<b>406 253,18</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts A</b>	
Parts émises	6 289,8948
Parts rachetées	32 124,7804
<b>Catégorie de parts I</b>	
Parts émises	1,0000
Parts rachetées	1,0000

## Commissions

<b>Catégorie de parts A</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts I</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts A</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,91
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts I</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,37
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital</b>
Néant
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>
Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
	Néant			
<b>Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				
	Néant			
<b>Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
	Néant			

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Catégorie de parts A</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	114 029,26	-57 191,02
<b>Total</b>	<b>114 029,26</b>	<b>-57 191,02</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	114 029,26	-57 191,02
<b>Total</b>	<b>114 029,26</b>	<b>-57 191,02</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	3,13	2,21
<b>Total</b>	<b>3,13</b>	<b>2,21</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3,13	2,21
<b>Total</b>	<b>3,13</b>	<b>2,21</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Catégorie de parts A</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-176 088,15	482 062,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-176 088,15</b>	<b>482 062,91</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-176 088,15	482 062,91
<b>Total</b>	<b>-176 088,15</b>	<b>482 062,91</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-0,87	2,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-0,87</b>	<b>2,43</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-0,87	2,43
<b>Total</b>	<b>-0,87</b>	<b>2,43</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
<b>Actif net</b>					
en EUR	30 118 273,26	31 892 243,90	40 598 892,52	37 531 128,36	41 383 153,18
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts A	218 202,6168	244 037,5024	260 886,0193	285 779,1454	292 687,1250
Catégorie de parts I	1,0003	1,0003	1,0003	1,0003	1,0003
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts A en EUR	138,02	130,68	155,61	131,32	141,38
Catégorie de parts I en EUR	163,82	152,74	179,15	149,29	158,30
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-0,28	1,74	9,14	-0,19	0,51
Catégorie de parts I en EUR	2,25	4,63	12,79	1,96	2,82

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			<b>7 012 579,75</b>	<b>23,28</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 012 579,75	23,28
ABB LTD-NOM	CHF	2 051,00	69 457,23	0,23
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	555,00	70 473,90	0,23
ALLIANZ SE-NOM	EUR	286,00	64 550,20	0,21
ALSTOM	EUR	3 026,00	68 387,60	0,23
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	464,00	26 577,92	0,09
AMUNDI SA	EUR	921,00	49 135,35	0,16
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	1 417,00	74 406,67	0,25
ANTOFAGASTA PLC	GBP	2 142,00	35 424,24	0,12
ARCELORMITTAL SA	EUR	2 259,00	53 707,73	0,18
ASML HOLDING N.V.	EUR	206,00	115 174,60	0,38
ATLAS COPCO AB	SEK	4 389,00	56 186,07	0,19
ATOS SE	EUR	3 082,00	20 365,86	0,07
AURUBIS AG	EUR	810,00	56 813,40	0,19
AXA SA	EUR	2 816,00	79 354,88	0,26
BANCO SANTANDER SA	EUR	33 019,00	119 479,25	0,40
BASF SE	EUR	1 935,00	83 108,25	0,28
BNP PARIBAS	EUR	1 725,00	104 241,75	0,35
BOLIDEN AB	SEK	1 479,00	40 432,21	0,13
BURBERRY GROUP	GBP	2 088,00	46 194,06	0,15
BUREAU VERITAS	EUR	3 376,00	79 369,76	0,26
CAP GEMINI SE	EUR	550,00	91 190,00	0,30
CARLSBERG B	DKK	515,00	61 562,42	0,20
CARREFOUR SA	EUR	3 667,00	59 717,10	0,20
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	CHF	966,00	111 705,13	0,37
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	1 251,00	36 366,57	0,12
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	520,00	29 240,48	0,10
DANONE SA	EUR	1 997,00	104 363,22	0,35
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	1 281,00	49 363,34	0,16
DIAGEO	GBP	1 915,00	67 038,25	0,22
DSM FIRMENICH LTD	EUR	907,00	72 677,91	0,24
ENGIE SA	EUR	5 898,00	85 697,94	0,28
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	17 126,00	248 840,78	0,83
ENI SPA	EUR	7 656,00	116 799,94	0,39
EPIROC AB	SEK	3 618,00	65 424,39	0,22
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	395,00	65 238,20	0,22
FORVIA	EUR	3 252,00	63 771,72	0,21
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	2 895,00	85 286,70	0,28
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	738,00	49 785,48	0,17
HOLCIM LTD	CHF	1 230,00	74 647,05	0,25
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	22 181,00	165 296,26	0,55

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
INDITEX	EUR	1 267,00	44 712,43	0,15
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	2 495,00	78 230,73	0,26
KERING	EUR	119,00	51 396,10	0,17
KERRY GROUP A	EUR	379,00	29 664,74	0,10
KNORR BREMSE AG	EUR	452,00	27 201,36	0,09
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	4 339,00	82 293,47	0,27
LOREAL SA	EUR	143,00	56 227,60	0,19
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	201,00	143 996,40	0,48
MELROSE INDUSTRIES PLC	GBP	7 632,00	41 274,74	0,14
MERCK KGAA	EUR	718,00	113 551,70	0,38
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	120,00	44 292,00	0,15
NESTE CORPORATION	EUR	1 502,00	48 259,26	0,16
NESTLE SA	CHF	1 674,00	179 299,74	0,60
NEXANS SA	EUR	666,00	51 315,30	0,17
NOKIA OYJ	EUR	9 492,00	33 867,46	0,11
NOVARTIS AG-NOM	CHF	2 274,00	220 391,70	0,73
NOVO NORDISK AS	DKK	2 378,00	205 336,49	0,68
NOVOZYMES AS-B	DKK	1 740,00	66 431,27	0,22
ORANGE	EUR	8 244,00	89 529,84	0,30
PEARSON	GBP	5 757,00	57 848,75	0,19
PERNOD RICARD	EUR	361,00	56 983,85	0,19
PRUDENTIAL PLC	GBP	3 075,00	31 622,09	0,10
PUBLICIS GROUPE	EUR	776,00	55 685,76	0,18
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	1 071,00	71 691,31	0,24
REMY COINTREAU	EUR	439,00	50 770,35	0,17
ROCHE HOLDING LTD	CHF	668,00	172 733,05	0,57
SANOFI	EUR	1 857,00	188 448,36	0,63
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	989,00	155 253,22	0,52
SIEMENS AG-NOM	EUR	879,00	119 245,14	0,40
SIEMENS ENERGY AG	EUR	4 377,00	54 187,26	0,18
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	1 365,00	65 520,00	0,22
SOCIETE GENERALE A	EUR	4 290,00	98 863,05	0,33
STANDARD CHARTERED	GBP	10 820,00	94 653,17	0,31
STELLANTIS NV	EUR	4 350,00	79 178,70	0,26
STMICROELECTRONICS NV	EUR	1 841,00	75 453,39	0,25
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	3 106,00	73 208,42	0,24
TELEFONICA SA	EUR	17 218,00	66 599,22	0,22
THALES SA	EUR	635,00	84 518,50	0,28
THYSSENKRUPP AG	EUR	15 743,00	113 758,92	0,38
TOTAL ENERGIES SE	EUR	3 833,00	238 834,23	0,79
UBS GROUP INC NAMEN AKT	CHF	2 273,00	53 249,05	0,18
UNILEVER	EUR	2 601,00	121 947,89	0,40
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 266,00	34 726,38	0,12
VODAFONE GROUP	GBP	68 102,00	60 258,58	0,20

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VOLVO AB-B SHS	SEK	2 035,00	39 912,71	0,13
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	169,00	73 302,26	0,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>22 898 967,18</b>	<b>76,03</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			22 898 967,18	76,03
AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	EUR	825,142	627 440,53	2,08
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND	EUR	4 286,915	5 470 623,11	18,16
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F	EUR	16 056,953	956 077,55	3,17
BNP PARIBAS EASY SICAV JPM ESG EMBI GLOBAL DIVERSIFIED ETF	USD	85 447,00	665 191,27	2,21
FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV	EUR	129 183,00	1 824 063,96	6,06
ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	EUR	57 731,00	4 432 008,87	14,72
ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD	EUR	35 606,00	1 133 338,98	3,76
JPMORGAN FUNDS SICAV EMERGING MARKETS DIVIDEND FUND SICAV	EUR	40 425,643	3 165 327,85	10,51
LYXOR STOXX EUROPE 600 DR UCITS ACC ETF	EUR	3 564,00	725 809,31	2,41
T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV	EUR	277 515,00	3 899 085,75	12,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			<b>0,01</b>	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			0,01	-
Appel marge EUR G1	EUR	51 340,01	51 340,01	0,17
STOXX EUROP 1223	EUR	151,00	-51 340,00	-0,17
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>2 129 548,24</b>	<b>7,07</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 723 295,06</b>	<b>-5,72</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-199 526,86</b>	<b>-0,66</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>30 118 273,26</b>	<b>100,00</b>